

## COMITE SYNDICAL N°32

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 25 OCTOBRE 2024

Le Comité Syndical, légalement convoqué le 18 octobre 2024, s'est réuni le 25 octobre 2024 à 8h30 à St Didier-sur-Chalaronne sous la Présidence de Paul Ferré.

La séance est ouverte à 8h30

Nombre de délégués en exercice : 33  
 Nombre de membres présents : 23  
 Nombre de votants : 23

Date de convocation : 18 octobre 2024  
 Secrétaire de séance : Benoît Peigné

COMMUNAUTES DE COMMUNES	DELEGUES TITULAIRES	Présents	Excusés	Absents	DELEGUES SUPPLEANTS	Présents	Excusés	Absents
COMMUNAUTE DE COMMUNES LA VEYLE	MARECHAL PHILIPPE	X			LAURENT AGNES			X
	AGATY GUILLAUME	X			BOUCHARD MARC		X	
	ALBAN BERNARD	X			MORANDAT OLIVIER		X	
	JACQUET CLAUDE	X			QUINT DAVID		X	
	PALLOT JACQUES	X			CHANTEUX SOLVEIG		X	
	PONCIN GEORGES	X			DANNACHER MICHELE		X	
	BIGOT AGNES	X			MARMIER NOELLE	X		
	SAJUAN CATHERINE		X		FILET MARIE-CLAUDE	X		
	SILVI VERONIQUE		X		KOROSEC JOCELYNE	X		
	DUPUIT GUY	X			CLERC HERVE		X	
	MONTANGERAND JEAN-MICHEL		X		AMEIL MARC	X		
	AUBLANC JEAN-CLAUDE	X			MARQUOIS MICHEL		X	
	BODILLARD MARIE-CLAUDE		X		DUBOST MICHEL	X		
	GOYON MARIE-ANGELIQUE	X			JAMBON MICHEL	X		
	BROCHAND MICHEL	X			BOULANGER PAUL		X	
	SAUVAGE CLAUDIE			X	ROZIER JOELLE			X
CHEVALIER BERNARD			X	MAUGE LIONEL			X	
RABUEL CLAUDE			X POUVOIR A Mr Ferré	LAURENT MICHELE		X		
COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL DE SAONE CENTRE	GOIFFON CHRISTIAN			X	BEROU JEAN-PHILIPPE			X
	LUX JEAN-MICHEL			X POUVOIR A Mme Cleyet- Marrel	LUCENET THIERRY			X
	VIOT DOMINIQUE	X			RIBOLLET ROGER		X	
	REIGNIER ALAIN	X			VERT JACQUES		X	
	CLEYET-MARREL CLAUDE	X			CHAIGNEAU JOELLE		X	
	LABALME RICHARD		X		MORIN BRIGITTE			X
	ECKERT PIERRE		X		FONTAN CORINE			X
	BRUNEL PHILIPPE	X			DOUCET-BON BRUNO		X	
	ROBERT MAGALI		X		PERRAUD CAMILLE		X	
	DAVIDIAN PHILIPPE	X			HINSCHBERGER FRANCINE		X	
	ALBAN BERNARD	X			PROST PHILIPPE		X	
	COTTEY ROMAIN		X		THIVOLLE MARIE-MONIQUE			X
	PEIGNE BENOIT	X			MONTEIL JULIEN		X	
	LAIDET ANTHONY			X	BEAUDET NATHALIE			X
FERRE PAUL	X			MULLER ERIC			X	

### 1. NOMINATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

Monsieur Peigné Benoît est désigné secrétaire de séance par l'Assemblée.

### 2. APPROBATION DU COMPTE-RENDU N° 31 DU COMITE SYNDICAL DU 20 SEPTEMBRE 2024

Le procès-verbal du dernier Comité Syndical est approuvé à l'unanimité.

### 3. POINT SUR LES INVESTISSEMENTS

Mr Ferré présente les investissements déjà réalisés sur 2024 et estimés jusqu'à la fin de l'année.

Investissements 2024		Budget	Estimé
Déchèteries	Travaux déchèterie St Etienne	120 000 €	0 €
	AMO St Etienne	12 000 €	0 €
	S/T Déchèteries	132 000 €	0 €
Collecte sélective	Habillage colonnes pour personnalisation	20 000 €	5 000 €
	Colonnes de tri	50 000 €	0 €
	S/T Collecte sélective	70 000 €	5 000 €
Collecte OMR			
	Colonnes aériennes OMR à contrôle accès	50 000 €	0 €
	Bornes en AV de collecte bio déchets	15 000 €	15 000 €
	S/T Collecte OMR	65 000 €	15 000 €
Siège Smidom	Rénovation thermique	349 650 €	295 000 €
	Prise alimentation pour véhicules électriques	20 000 €	4 115 €
	Matériel et logiciel Informatique	7 000 €	500 €
	Complément travaux suite rapport DOCU	5 000 €	0 €
	Mobilier bureaux	5 000 €	2 000 €
	Petit outillage	2 000 €	1 500 €
	S/T Siège	388 650 €	303 115 €
<b>Total nouveaux investissements</b>		<b>655 650 €</b>	<b>323 115 €</b>
RAR 2023		659 666 €	653 278 €
<b>Total</b>		<b>1 315 316 €</b>	<b>976 393 €</b>

Il indique qu'il y avait sur 2024 un report important des travaux de la déchèterie de St Jean. Par ailleurs, la rénovation énergétique a été moins coûteuse que prévu au budget. Le Local gardien de la déchèterie de St Etienne sur Chalaronne devait également être rénové mais le sera plutôt sur 2025. En attendant des locaux provisoires seront installés. Mr Ferré interroge les membres du Comité Syndical sur les possibles investissements pour 2025.

Mr Peigné indique qu'un véhicule supplémentaire serait le bienvenu en cas de panne.

BP

#### 4. ESTIMATION RESULTATS 2024

Mr Ferré expose l'estimation du résultat pour 2024.

##### **INVESTISSEMENT :**

Dépenses Investissements	R 2023	B 2024	EST 2024
Solde exécution section invest			
Dép. imp.	0 €	96 288 €	0 €
16 Emprunts et dettes assimilées	106 728 €	131 170 €	120 000 €
20 Immo Incorporelles	5 400 €	34 292 €	34 292 €
21 Immo corporelles	263 656 €	418 506 €	169 101 €
23 Constructions	25 936 €	883 804 €	773 000 €
13 dept	23 431 €	6 295 €	6 295 €
Op ordre			
<b>Total Dépenses investissements</b>	<b>425 151 €</b>	<b>1 570 355 €</b>	<b>1 102 688 €</b>
<b>Investissements réels</b>	<b>294 992 €</b>	<b>1 336 602 €</b>	<b>976 393 €</b>
Recettes investissements	R 2023	B 2024	EST 2024
Solde exécution investissement	0 €	324 902 €	0 €
Virement section fonctionnement	0 €	0 €	0 €
10 Dotations fonds divers et réserve	24 253 €	379 253 €	380 147 €
16 Emprunts et subventions	6 100 €	500 000 €	572 076 €
2181 Installations et agencement	19 136 €	0 €	0 €
28 Amortissements	299 119 €	366 200 €	366 137 €
op ordre			
<b>Total Recettes investissements</b>	<b>348 607 €</b>	<b>1 570 355 €</b>	<b>1 318 360 €</b>
<b>Résultat investissement</b>	<b>-76 544 €</b>	<b>0 €</b>	<b>215 672 €</b>

##### **FONCTIONNEMENT :**

Dépenses fonctionnement	R2023	B 2024	EST 2024	Ecart EST 24/R 23
Virement à la section investissem	0 €	0 €	0 €	
Dépenses imprévues	0 €	283 800 €	0 €	
60 Achats	382 431 €	332 412 €	239 700 €	-142 731 €
61 Services extérieurs	1 099 614 €	1 563 299 €	1 145 683 €	46 069 €
62 autres services extérieurs	168 928 €	183 200 €	121 200 €	-47 728 €
63 Impots et taxes	3 229 €	1 250 €	3 549 €	320 €
62 autre Pers Extérieur	0 €	30 000 €	10 000 €	10 000 €
63 autres impots et taxes	9 134 €	10 000 €	11 000 €	1 866 €
64 charges de personnel	912 601 €	1 008 724 €	1 005 250 €	92 649 €
65 autres charges de gestion	1 793 818 €	1 977 828 €	1 828 939 €	35 121 €
66 charges financières	15 056 €	31 600 €	41 600 €	26 544 €
67 charges exceptionnelles	39 791 €	20 000 €	20 000 €	-19 791 €
68 dotations aux provisions	0 €	13 500 €	3 500 €	3 500 €
68 dotations aux amortissements	299 119 €	366 200 €	366 200 €	67 081 €
70 Reversements sur redevances	7 946 €	15 000 €	5 000 €	-2 946 €
<b>Total</b>	<b>4 731 666 €</b>	<b>5 836 813 €</b>	<b>4 801 621 €</b>	<b>69 955 €</b>

Mr Ferré explique les différents écarts avec l'année 2023 :

##### **Les dépenses de fonctionnement : +1.5% par rapport à 2023**

- Des amortissements plus conséquents dus à la nouvelle nomenclature M4.
- Achats : -142k€ par rapport à 2023. (Opérations composteurs en 2023, gazole plus cher)
- Services extérieurs : +46k€ (déchèteries, maintenance et assurance)
- Autres services : -47k€ (Opérations composteurs en 2023)
- Personnel : +90k€ mais 40k€ de remboursement attendu
- Autres charges de gestion : +35k€ (coût emballages)

RF

Recettes fonctionnement	R 2023	B 2024	Estim2024
Résultat antérieur reporté	0 €	1 056 818 €	0 €
64 Charges personnels	52 654 €	36 000 €	75 000 €
70 Produits et services	3 668 781 €	3 710 000 €	3 804 000 €
73 Impôts et taxes	0 €	0 €	0 €
74 Dotations et participations	954 600 €	1 026 700 €	890 000 €
75 Autres produits de gestion	2 973 €	1 000 €	1 000 €
77 Produits exceptionnels	11 985 €	0 €	0 €
Subvention	23 431 €	6 295 €	5 996 €
<b>Total</b>	<b>4 714 424 €</b>	<b>5 836 813 €</b>	<b>4 775 996 €</b>

### Les recettes de fonctionnement : +1.3% par rapport à 2023

Redevance incitative

	SEM 1	SEM 2	TOT
R 2023	1 780	1 841	3 621
B 2024	1 800	1 880	3 680
R/EST 2024	1 740	1 800	3 540

Ventes matériaux et subventions + 70k€

Remboursement personnel : +40k€

Une estimation de résultats de l'ordre de -25 625€ sur le fonctionnement.

### **5. PERSPECTIVES 2025**

Monsieur Ferré indique les divers éléments qui vont impacter le budget en 2025 :

-Nouveau marché déchèterie au 1<sup>er</sup> avril

-Mise en place de la REP PMCB qui va générer des économies. (+235k€)

-Personnel : Pas de changement de structure. Le DGS passe à 80% en février 2025.

-Un emprunt clôturé en février 2025 échéance de 49 654€.

-La Communauté de Commune Val de Saône laissera en 2025 l'encaissement des recettes directement au Smidom ce qui permettra une gestion plus simple de la trésorerie.

-A la suite de l'ouverture du centre de tri de Torcy et des décisions prises par le Sytraival, une mutualisation des coûts entre Nicollin et Torcy génèrera une augmentation de 47€ la tonne. Soit un surcoût de 70k€ à l'année.

-Le Smidom avait prévu pour 2024 une baisse des tonnages qui ne s'est pas confirmé.

### **6. TARIFS 2025**

Monsieur Ferré interroge les membres du comité syndical sur la prospective à tenir concernant la tarification de la redevance incitative.

Mr Ferré présente des simulations concernant différentes possibilités :

#### Dissociation de l'abonnement déchèterie et collecte sélective

	2024	augmentation	2025
Abt Déch	54,15	1,05	56,86
Abt CS	39,21	1,1	43,13
<b>Total</b>	<b>93,36</b>	<b>1,07</b>	<b>99,99</b>

Mr Pallot indique qu'il est nécessaire de faire comprendre aux usagers que la déchèterie n'est pas un service gratuit.

## Modification de l'abonnement service OMR afin de favoriser l'apport en point 'd'apport volontaire.

Service OMR A2	2024	augmentation	2025
en C 1	31,32	1,06	33,20
en C0,5	20,76	1,04	21,59
en PAV	12,48	1,025	12,79

Monsieur Dupuit explique qu'il est important de faire voir aux usagers que les efforts paient.

### Synthèse :

3 personnes avec un bac de 120 lit. 8 levées par an /24dépots  
appartement

	A1 DEC	A1 CS	A2	lit	total	écart/2024	%
en C 1	56,86	43,13	33,20	47,04	180,23	10,43	6,1%
en C0,5	56,86	43,13	21,59	47,04	168,62	9,38	5,9%
en PAV	56,86	43,13	12,79	47,04	159,82	8,86	5,9%

1 personne avec un bac de 80 litres 6 levées par an /16dépots  
appartement

	A1 DEC	A1 CS	A2	lit	total	écart/2024	%
en C 1	13,61	20,86	33,20	22,56	90,23	4,43	5,2%
en C0,5	13,61	20,86	21,59	22,56	78,62	3,38	4,5%
en PAV	13,61	20,86	12,79	30,08	77,34	2,86	3,8%

Mr Viot indique qu'il serait pertinent de comparer des foyers similaires.

## **7. POINT SUR LA COLLECTE EMBALLAGE**

Monsieur Ferré explique que la collecte des emballages a été perturbée fin septembre par l'immobilisation du camion grue à la suite d'une panne. Le véhicule de remplacement d'une capacité de tonnage de collecte inférieur à celle utilisée habituellement a pénalisé la collecte. Le recours à un prestataire extérieur (EGT) a été nécessaire pour le retour à une situation satisfaisante sur le territoire jusqu'à la réparation du véhicule.

Concernant les taux de refus du Smidom, ils restent assez conséquents. Un service civique a été recruté pour analyser le dispositif Lixo. Il réalise actuellement un inventaire qualitatif et quantitatif du parc de points d'apport volontaire.

## **8. BONUS ACCORDE PAR LE SYTRAIVAL**

Le Sytraival nous a accordé un bonus de 7 321€, pour 2023, basé sur l'écart de la production moyenne par habitant entre la moyenne du Sytraival et le Smidom sur les déchets ménagers et assimilés (DMA) et sur les flux traités par l'UVE (OMR et DNR).

**Tonne par Hab.  
pour 2023**

	Sytraival	Smidom	Ecart
<b>DMA</b>	<b>509</b>	<b>485</b>	<b>-24</b>
<b>UVE</b>	<b>220</b>	<b>144</b>	<b>-76</b>

## 9. PRESENTATION DU DISPOSITIF VIZZIA

Monsieur Ferré présente le dispositif Vizzia. Ce dispositif de vidéosurveillance comprend :

- Une caméra nomade avec vision à 360°, de jour comme de nuit ;
- Un logiciel intelligent qui analyse le flux vidéo et détecte automatiquement 100 % des dépôts de déchets par comparaison des changements permanents de pixels ;
- Une interface dédiée et sécurisée pour recevoir les images et établir les sanctions prévues par le Code de l'environnement (amende de 0 à 15 000 euros, recouvrées par la mairie).
- S'agissant des conditions financières, l'investissement se fait sur 36 mois, avec une acquisition de la caméra pour un total de 29 000 euros HT.

Afin de permettre aux petites communes de bénéficier de cet outil, nous avons développé une offre spéciale pour elles :

- 3 990 euros HT pour 6 mois de location de l'outil. À la fin des 6 mois, si une acquisition est nécessaire, nous pourrions déduire le montant de la location.

Plusieurs Communes souhaitent bénéficier d'une participation du Smidom pour acquérir ce dispositif. Après avis des différents membres du Comité Syndical, la sécurité relève de la responsabilité des communes. De plus l'organisme Citéo a proposé il y a quelques mois un Appel à projets « déchets abandonnés » qui permet aux Communes de récupérer 0.90€ par habitant et par an sur une période de 3 ans. L'équipement Vizzia rentre dans les actions possibles de cet appel à projet et s'auto finance en partie par les recettes des amendes.

Info post réunion : la COR, adhérent du Sytraival, utilise Vizzia et en est satisfaite.

## 10. POINT SUR LA FREQUENTATION EN DECHETERIE

Monsieur Ferré fait un point sur les fréquentations en déchèterie. Il indique qu'une fiabilisation des comptages est à mettre en place. Cela est aujourd'hui compliqué d'avoir des remontées de données fiables notamment sur les déchèteries de Vonnas, St Jean et St Etienne notamment à cause des problèmes de connexions sur début 2024.

Pour La déchèterie de Francheleins sur la période de juillet-août on comptabilise une baisse du nombre de passage de 8%. On comptabilise aujourd'hui 124 dérogations demandées depuis la limitation à 24 passages. Pour 2025 les passages supplémentaires seront facturés 5€ au-delà de 24 passages.

## 11. DELIBERATION SUBVENTION REPAIR CAFE DE LA VEYLE

Monsieur Ferré indique que la mise en place d'un Repair café sur le territoire est une des actions phare du PLPDMA. Il est important de soutenir le dispositif en versant une subvention d'un montant de 500€, permettant à l'association de débiter son activité.

Il est donc demandé aux membres du Comité Syndical :

-D'autoriser le Président à octroyer une subvention d'un montant de 500€ à l'association.

Le Comité Syndical par 24 voix pour, 0 voix contre et 0 absentions, AUTORISE le Président à verser une subvention d'un montant de 500€ au Repair Café de la Veyle.

## 12. DELIBERATION VENTE VEHICULE

Le Président propose de céder le fourgon MASTER immatriculé EC-218-GC, au garage Renault et Dacia -MCA AUTO pour un montant de 2 500 €. Le véhicule comptabilise 228 791 km et a des réparations importantes. Le garage le reprend en l'état.

Le Comité Syndical, par 24 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention, APPROUVE la cession et la signature de tous les actes afférents.

### 13. QUESTIONS DIVERSES

**Communication prévention :** Christèle Forêt Chargée de communication au sein du Smidom présente un film sur la mise en place de composteurs au sein de l'école primaire de Grièges. Il sera mis en ligne sur le site du Smidom dès la semaine prochaine.

**Prévention :** Audrey Dussauge Chargée de prévention au sein de la collectivité présente le bilan de la fête du sol vivant qui a eu lieu du 5 au 20 octobre :

- Visites de jardins : 13 visiteurs
- Troc aux plantes : 16 visiteurs
- Broyage dans les 4 déchèteries : 50 usagers dont 20 à Vonnas
- Visite DCR01 : 5 élus



**Application Smidom :** Monsieur Ferré rappelle la possibilité de télécharger l'application du Smidom , près de 2 000 téléchargements pour le moment.



**Bacs Biodéchets :** Monsieur Ferré indique qu'une réunion s'est tenue le 12 octobre à Montmerle concernant les bacs biodéchets avec une 30ene d'usagers présents.

**Organom :** Une conférence s'est tenue concernant l'évolution d'Organom le 3 octobre dernier avec plusieurs collectivités mécontentes des changements.

**Fiabilité des données Redevance Incitative :** Monsieur Ferré explique avoir demandé les fichiers de du syndicat des eaux afin de fiabiliser le fichier de la redevance incitative, mais que juridiquement ils n'ont pu répondre à la demande du Smidom.

LE PROCHAIN COMITE AURA LIEU LE 29 NOVEMBRE 2024

Le secrétaire de séance  
Benoît Peigné



Le Président  
Paul Ferré

